



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE DE QUARTIER VILGENIS

JEUDI 14 OCTOBRE 2021 salle Pierre Lescot

Présents :

Francisque VIGOUROUX, Maire,

Patrick JOUENNE Maire-adjoint à la sécurité et au stationnement et au devoir de mémoire,

Richard TURPIN, Maire-adjoint aux travaux,

Denis PRIVE, Conseiller municipal en charge de la démocratie locale,

Marie-Laure MALOIZEL, Maire-adjointe à la solidarité et au logement et élue de quartier,

Claire CHARPENTIER Maire-adjointe à la culture et l'évènementiel et élue de quartier,

Hugues MARILEAU, Conseiller municipal en charge de la restauration et conseiller de quartier,

Pauline REFALO, Directrice de cabinet et de la communication

Nathalie SCANO-BREMARD, Responsable de la Vie Quotidienne

La séance est ouverte à 18h30.

Présentation Denis Privé

1. Optimisation de la fréquence des collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR) et déchets recyclables dès avril 2022

Soucieux d'améliorer le service à ses usagers tout en maîtrisant son empreinte carbone, le SIOM s'est engagé dans une démarche globale d'optimisation du service de collecte sur ses 27 communes.

La mise en place du tri sélectif en 2016, puis l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une forte diminution des ordures ménagères. L'optimisation et la réduction des tournées de ramassage des déchets répondront ainsi aux nouvelles pratiques de tri en permettant d'adapter le service aux besoins réels des citoyens et à la quantité des déchets produits.

Le service de collecte va donc évoluer au 2^e trimestre 2022.

Les ordures ménagères seront collectées une fois par semaine en zone pavillonnaire et non plus deux fois.

En habitat collectif, le nombre de collectes par semaine ne change pas (1 à 2 fois par semaine selon le besoin).

Un **membre du conseil syndical du Parc des Erables** souligne que parfois les camions du SIOM ne respectent pas le sens de circulation au sein de la résidence. Le parcours a été étudié pour permettre la giration des camions dans l'ensemble des rues et éviter toutes détériorations de la voirie et des trottoirs qui ont été refaits récemment.

Madame Scano Brémard répond que le SIOM et son prestataire de collecte SEPUR seront informés et le parcours sera de nouveau transmis afin de respecter le sens de circulation au sein de la résidence et limiter les dégradations.

Un **riverain** demande comment changer son bac jaune emballage ?

Madame Scano Brémard répond que pour tout changement de bac qu'il soit cassé ou pour adapter son volume, la demande doit être faite au SIOM via leur site siom.fr.

La loi de transition énergétique a introduit de nouvelles obligations réglementaires en matière de gestion des biodéchets aux particuliers et aux professionnels. Une offre de tri des déchets organiques doit être proposée d'ici 2025. Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. Ils constituent environ 32% des ordures ménagères résiduelles, soit environ 75kg par habitant et par an.

Un **riverain** demande à quoi sert la collecte des biodéchets.

Le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols. Ainsi au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique.

Plusieurs possibilités seront proposées par le SIOM et la ville pour y répondre, la collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire) ou la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts...). **Il sera proposé aux Ignissois dans un premier temps et uniquement sur la base du volontariat et inscription, une collecte de biodéchets avec 1 passage par semaine en zone test sur les zones pavillonnaires.**

Un nouveau calendrier de jours de collecte pour les habitants d'Igny sera mis en place en avril 2022. (Information du SIOM et de la ville).

La collecte des encombrants et des déchets électriques et électroniques (DEEE) se fera toujours sur appel et rendez-vous.

2. Ouverture prochaine du nouveau collège de secteur en 2024 dans le parc Vilgénis à Massy

Un nouveau collège, situé dans le parc de Vilgénis à Massy, ouvrira ses portes en 2024. Une réflexion sur l'aménagement et les accès au collège est actuellement en cours afin de prendre en compte l'impact sur le flux de circulation et du stationnement de l'avenue Jean Jaurès et de la rue du Parc.

Un **riverain** exprime son inquiétude sur le flux de circulation et les difficultés de stationnement. Il dénonce la vitesse excessive des véhicules, le manque de respect de la signalisation et la dangerosité de l'intersection au niveau de la rue du Parc et de l'avenue Jean Jaurès. Il demande une concertation avec les riverains et suggère la création d'une zone arrêt-minute.

Monsieur le Maire répond qu'un projet d'aménagement et de sécurisation de l'axe est actuellement à l'étude avec la ville de Massy afin d'empêcher le stationnement sauvage aux abords du collège.

3. Projet de gare au Pileu

Un projet de tram-train T12 reliant Massy à Evry Courcouronnes est à l'étude. Si ce projet reste inscrit dans les projets d'infrastructures nouvelles dans les projets à venir, le financement du Tram-train n'est à ce jour pas assuré. L'ensemble des communes de la Vallée, de Versailles à Massy poursuivent leur lobbying auprès de la Région Ile-de-France et de la SNCF. Cette démarche vaut également pour le projet de station au Pileu.

Un **riverain** s'interroge sur l'installation de poteaux le long de la voie SNCF.

La Ville a interrogé la SNCF. Il s'agit d'un dispositif ferroviaire qui vise à surveiller les circulations de trains. Les poteaux ont été équipés de caméras. Les images filmées seront retransmises au nouveau poste d'aiguillage informatisé qui sera mis en service à Massy le 14 novembre 2021.

4. Aménagement voirie

Monsieur le Maire présente le projet de réduction des nuisances sonores de la RD444. Les services départementaux recensent 50000 véhicules par jour. Cette voie est aussi un axe pour les transports exceptionnels. La Ville souhaite augmenter la végétation le long de la départementale. La présence des lignes à haute tension et des réseaux enterrés contrait le projet sur la nature des végétaux plantés qui doivent également être à 7 mètres de la voirie. De plus, la Ville a demandé que la couche de roulement soit changée avec un revêtement anti-bruit et qu'un radar automatique soit installé afin de réduire la vitesse des usagers en particulier les 2 roues.

Concernant la dégradation de la chaussée de l'avenue Jean Jaurès et des vibrations qui en résulte, la Ville a sollicité à plusieurs reprises le conseil départemental de l'Essonne qui a la charge de l'entretien de cette voie. Aucune réponse n'a été apportée à ce jour. Une nouvelle relance va être faite.

Monsieur Turpin annonce qu'un plateau surélevé va être installé avenue Jean Moulin au niveau de l'entrée du stade afin de réduire la vitesse.

Un riverain souligne la dangerosité de l'intersection des rues de la Résistance et de la Libération. Il est suggéré qu'un panneau intersection soit installé en amont à hauteur de la rue de la Résistance, à l'angle de l'avenue Jean Jaurès. Il ajoute que la vitesse est excessive dans la rue de la Résistance et souhaite que l'on puisse étudier un système de ralentissement type plateau ou dos d'âne.

Monsieur Jouenne valide le principe d'une signalisation.

Un **membre du conseil syndical du Parc des Erables** indique le manque de visibilité en sortie de la résidence sur l'avenue Jean Jaurès en raison d'un défaut d'entretien régulier de la taille des arbustes. Il a été convenu de rabaisser au maximum la hauteur des arbustes situés à gauche dans le sens montant (la taille a été effectuée fin octobre). Le service de la vie quotidienne fera le lien avec les différents intervenants pour les demandes d'élagage viequotidienne@igny.fr

5. Travaux de végétalisation et de rénovation dans les écoles

Monsieur le Maire présente le projet de végétalisation progressif des cours d'école avec la création d'un espace vert de détente, d'un carré potager, d'un jardin de senteurs afin de désimpermeabiliser les sols et apporter de la fraîcheur en été. La première école à bénéficier de ce projet est l'école Jules Ferry.

Monsieur le Maire précise que les menuiseries (portes et fenêtres) des écoles seront toutes remplacées d'ici la fin de l'année 2021.

- Joliot Curie centre de loisirs : les samedis d'oct-nov 2021
- JB Corot : vacances de la Toussaint 2021
- Jules Ferry : décembre 2021

6. Mise en place d'un service de navette gratuite

La communauté d'agglomération Paris-Saclay développe son offre de navette à partir du 1^{er} janvier 2022. La Ville s'est positionnée pour en obtenir une, venant de la gare RER de Massy passant par Igny, Vauhallan et Saclay. Cette navette circulera le dimanche matin entre 9h00 et 13h00 à raison d'un passage toutes les 50 minutes. Sur Igny, elle desservira le boulevard Marcel Cachin, la place de la Ferme, le bourg. La motorisation sera en GNV (gaz naturel véhicule). **Monsieur le Maire** précise qu'à terme, le souhait est de faire circuler ces navettes la semaine en soirée.

Question diverse :

Un riverain demande que la piste cyclable de l'avenue du Président Kennedy puisse être mise en double sens pour sécuriser l'accès à la gare dans le sens descendant.

Monsieur le Maire précise que la problématique a été identifiée. Les services de la ville et de l'agglomération vont engager une étude de faisabilité.

Fin de la séance.

Contact : viequotidienne@igny.fr ou 01 69 33 11 21

02-02-2022